

Artemis Pan-European Absolute Return Fund (le « Fonds »)

Actions de capitalisation de catégorie R (couvertes en EUR) [ISIN : GB00BMMV4D53]

Un compartiment d'Artemis Investment Funds ICVC. Le Fonds est géré par Artemis Fund Managers Limited.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif : Le Fonds vise à réaliser un rendement positif sur une période glissante de trois ans, malgré les variations des conditions de marché. Il ne peut être garanti que le Fonds réalise un rendement positif sur le long terme ou sur toute autre période de temps et votre capital est à risque.

Politique d'investissement :

- Le Fonds se concentrera sur les investissements dans des actions d'entreprises inscrites en bourse, cotées ou négociées en Europe.
- Le Fonds peut également investir dans des actions d'entreprises qui sont basées en Europe ou qui exercent une part significative de leurs activités en Europe et sont cotées sur un marché réglementé hors de l'Europe.
- Le choix des investissements est à la discrétion du Fonds et n'est pas limité en termes de taille d'entreprise, de secteur d'activité exploité ou de répartition géographique du portefeuille.
- Le Fonds peut détenir d'importants dépôts en espèces dans le but de protéger la valeur des actions.
- Les catégories couvertes permettent de recourir aux opérations de couverture de change afin de réduire l'effet des fluctuations du taux de change entre la ou les devises dans lesquelles les actifs du portefeuille sont investis et la livre sterling.
- Le Fonds utilisera des dérivés (instruments financiers dont la valeur est liée aux variations attendues du cours d'un actif sous-jacent) pour des besoins d'investissements, dont la prise de positions longues et courtes, et peut recourir à l'emprunt le cas échéant. Il peut également investir dans des instruments dérivés pour protéger la valeur du Fonds, réduire les coûts et/ou générer des revenus supplémentaires.

Le Fonds peut également investir dans :

- Des titres à revenu fixe qui sont des investissements (pouvant être émis par une société, un gouvernement ou une autre entité) qui versent un niveau fixe de revenu ou d'intérêt.
- Des contrats de change à terme de gré à gré (une transaction aux termes de laquelle la livraison de la devise, à un prix prédéterminé, est reportée jusqu'à ce que le contrat ait été réalisé) et des dérivés afin de couvrir le taux de change entre la livre sterling et les devises dans lesquelles les actifs du Fonds sont investis.

Indice de référence du Fonds :

- **LIBOR (London Interbank Offered Rate) 3 Month EUR**
Un indicateur largement utilisé pour mesurer le taux d'intérêt moyen auquel les banques se prêtent des Fonds entre elles, utilisé pour estimer le montant d'intérêt pouvant être gagné sur des liquidités. Il sert d'« indice de référence cible » que le Fonds cherche à surclasser. Artemis perçoit une commission de performance si la performance du Fonds dépasse celle de l'indice de référence.

Autres informations :

- **Opérations de couverture de change** : les coûts et bénéfices des opérations de couverture de change s'appliqueront aux catégories couvertes. Cela comprend les coûts de couverture et l'attribution des bénéfices et pertes découlant des opérations de couverture.
- **Fréquence de négociation** : vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque semaine, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés britanniques. Les opérations sont traitées à midi, heure anglaise, et comprendront vos instructions pour acheter ou vendre vos actions le même jour si celles-ci sont reçues avant cette heure.
- **Politique de distribution** : Tous revenus reçus par ce Fonds sont réinvestis dans celui-ci et automatiquement reflétés dans la valeur des actions.

Profil de risque et de rendement

Rendements généralement plus faibles				Rendements généralement plus élevés		
←				→		
A risque plus faible				A risque plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

- Le Fonds relève de la catégorie de risque indiquée en raison de sa volatilité historique (la proportion ainsi que la rapidité avec laquelle la valeur des actions du Fonds a augmenté et chuté par le passé). Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.
- Un indicateur de risque « 1 » ne signifie pas que l'investissement est « sans risque ».

L'indicateur de risque peut ne pas pleinement tenir compte des risques suivants, lesquels peuvent avoir une incidence sur la performance du Fonds :

- **Risque de volatilité du marché** : la valeur du Fonds ou de ses revenus peut augmenter ou diminuer en raison des variations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt, chacun des trois pouvant évoluer de façon irrationnelle et être influencé de manière imprévisible par divers facteurs, notamment des événements politiques et économiques.
- **Risque de change** : une partie ou la totalité des actifs du Fonds peut être placée dans une devise autre que sa devise de comptabilité. La valeur des actifs, et le revenu qui en découle, peuvent diminuer si la devise chute par rapport à la devise de comptabilité du Fonds.
- **Risque de positionnement** : l'exposition du Fonds aux catégories d'actifs et devises, longue ou courte est fonction de l'anticipation par le Gestionnaire d'investissement de l'orientation future des marchés d'actions. Il ne saurait être garanti que le Fonds soit correctement positionné pour profiter de l'orientation des marchés.
- **Risque de crédit** : Les investissements dans des titres à revenu fixe sont exposés aux risques de marché et de crédit et seront impactés par les variations des taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt sont déterminées par un certain nombre de facteurs économiques, en particulier par les prévisions du marché en termes d'inflation future.
- **Risque lié aux produits dérivés** : le Fonds peut investir dans des instruments dérivés dans l'objectif de bénéficier tant de la hausse que de la baisse (prise de positions courtes) des cours. Si la valeur des actifs rattachés évolue dans la direction contraire, le Fonds perdra de l'argent. Par ailleurs, un instrument dérivé peut ne pas générer le niveau de rendement attendu et entraîner pour le Fonds des pertes supérieures à son propre coût.
- **Risque lié aux avoirs en espèces** : le Fonds peut détenir d'importants avoirs en espèces. S'il en est ainsi lorsque les marchés sont en hausse, les rendements du Fonds pourraient être inférieurs à ceux d'investissements dans d'autres types d'actifs.
- **Risque lié aux couvertures de change** : le Fonds comporte des catégories couvertes permettant de protéger les actions de ces catégories des fluctuations de change non souhaitées. Les actions couvertes sont exposées aux risques de marché, peuvent ne pas être totalement protégées de toutes fluctuations de change et peuvent ne pas être constamment couvertes en totalité. Les coûts des opérations de couverture peuvent également avoir un impact négatif sur les rendements du Fonds.

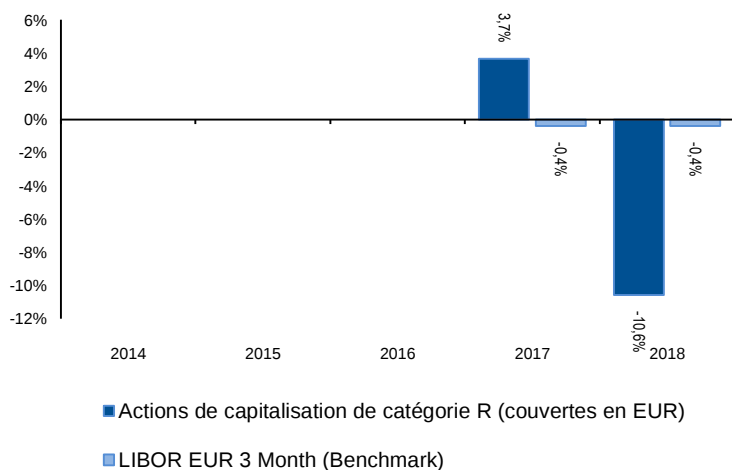
Frais du Fonds

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,650%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20,00 % de la surperformance de la catégorie d'actions par rapport à l'indice LIBOR à 3 mois. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples détails. Lors du dernier exercice du Fonds, la commission de performance effective s'est élevée à 0,13 % du Fonds.

- Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.
- Le montant des frais courants correspond à une estimation plutôt qu'à des chiffres passés car il rend mieux compte du montant des frais futurs escomptés. Les frais peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais exacts facturés pour chaque exercice figurent dans le rapport annuel du Fonds.
- L'indice de référence utilisé pour calculer la commission de performance est fourni par un agent administratif du registre d'indices de référence AEMF qui inclut les coordonnées de tous les agents administratifs autorisés, enregistrés, reconnus et avalisés de l'UE et de pays tiers conjointement avec leur autorité de tutelle.
- Les frais de gestion annuels sont prélevés sur le revenu.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section 7 du prospectus du Fonds, lequel est disponible sur at www.artemisfunds.com ou www.fundinfo.com.

Performances passées



- Les performances passées présentées dans le graphique incluent l'ensemble des frais à l'exception des frais d'entrée de la période durant laquelle ces derniers étaient applicables.
- Les performances passées du Fonds ne préjugent en rien de ses performances futures.
- La performance est calculée en euros.
- Date de lancement du Fonds : 14 juillet 2014.
- Date de lancement de la Catégorie : 31 octobre 2016.

Informations pratiques

Dépositaire : J.P. Morgan Europe Limited.

Informations complémentaires : veuillez consulter le prospectus et les derniers rapports semestriel et annuel du Fonds. Les documents sont mis à disposition en anglais et en allemand, sans frais. Vous pouvez obtenir ces renseignements, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions des différentes catégories du Fonds, en contactant Artemis ou sur www.fundinfo.com.

Actif des compartiments : les actifs de chaque compartiment sont détenus en propriété exclusive et ne sauraient être utilisés pour acquitter les passifs de quelque autre compartiment ou d'Artemis Investment Funds ICVC.

Politique de rémunération : les informations relatives à la politique de rémunération d'Artemis sont disponibles sur www.artemisfunds.com ; un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande.

Législation fiscale : la législation fiscale britannique applicable au Fonds peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : la responsabilité d'Artemis Fund Managers Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Glossaire : pour toutes informations concernant certains des termes utilisés dans le présent document, veuillez consulter le site www.artemisfunds.com/glossary.

Échanges : sous réserve de toute restriction relative à l'éligibilité des investisseurs à l'égard d'une catégorie particulière, vous pouvez échanger vos investissements entre les Fonds ou les catégories de la gamme Artemis. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus ou contacter Artemis.

Informations complémentaires pour les investisseurs suisses et domiciliés en Suisse : le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du Représentant et de l'Agent payeur en Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zürich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Coordonnées d'Artemis : veuillez consulter le site www.artemisfunds.com ou appeler au 0800 092 2051 (depuis le Royaume-Uni) ou le +441268 445 401.

Autorisation et réglementation : le Fonds est agréé au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. Artemis Fund Managers Limited est agréé et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Les présentes informations clés pour l'investisseur sont exactes au 7 août 2019.